

Documents utiles pour l'AG du 8 juin 2026

1. Procès-verbal AG 12 juin 2025
2. Rapport annuel association 2025
3. Comptes de résultat 2025
4. Bilan 2025
5. Rapport vérificateur de comptes
6. Budget 2026

1. Procès-verbal AG 12 juin 2025

Procès-verbal de la 34ème assemblée générale de Suisse Santé Haïti 2024

Centre hospitalier de Bienne, Vogelsang 84, 2501 Biel/Bienne

Lundi, 12. Juin 2025 / 19.30 – 20.20 heures

Présent-e-s	Gaby und Rolf Zurbrügg, Sina Zurbrügg, Fredy Sidler, Christian Antener, Lukas Klingler, Reto Lindegger, Lukretia Berchtold, Nicole Dietschi, Deborah Bächler, Matthias Gebauer, Yves Altenhoff, Philippe Liniger, Ruth Klingler, Nicole Reber
Excusé-e-s	Monique Wegmüller, Marie-Pierre Walliser, Herbert Schott, Ursula Donzé, Thomas Bachofner, Sabine Bachmann, Gentiane Colque, Urs Zysset, Annemarie Marti, Christian Knoll, Rebekka Bachmann, Annouk Dietschi, Maurice Fritzsche, Marianne Kaderli, Pia Fehr, Peter Bohnenblust, Hanna Isenschmid
	Martin Laminet, Inès et Walter Gygax sont décédé-e-s

	Ordre du jour
	Accueil
	Nicole Dietschi souhaite chaleureusement la bienvenue à toutes les personnes présentes et les remercie de leur venue.
	Election du scrutateur – Lukas Klingler assume cette fonction

	Approbation de l'ordre du jour – approuvé à l'unanimité
	Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 24 juin 2024 – approuvé à l'unanimité
	Présentation et approbation du rapport annuel 2024 de la présidente
	<p>Le rapport annuel a été mis à disposition et pouvait être consulté à l'avance. Nicole Dietschi complète le rapport par quelques points qu'elle souhaite mettre en avant.</p> <p>Elle explique brièvement le fonctionnement de SSH. Les dons récoltés par l'association sont transférés à la fondation, qui est responsable des transferts vers Haïti.</p> <p>En 2024, l'association a récolté environ CHF 91'000.-. La baisse par rapport à l'année précédente s'explique par l'absence de l'appel aux dons traditionnel de fin d'année. De plus, aucun événement n'a été organisé.</p> <p>Le financement des centres de santé est toutefois assuré pour les prochaines années.</p> <p>Le rapport annuel est approuvé à l'unanimité.</p>
	Rapport annuel de la fondation SSH
	<p>En complément du rapport annuel de la fondation, Reto Lindegger précise les éléments suivants :</p> <p>Au moins une bonne nouvelle nous parvient d'Haïti : heureusement, aucune catastrophe naturelle n'a eu lieu durant l'année écoulée.</p> <p>Cependant, la détérioration de la situation politique et sécuritaire s'est malheureusement également étendue à la vallée de l'Artibonite.</p> <p>Le dispensaire de Valheureux a plus ou moins pu fonctionner, tandis que celui de Plassac a malheureusement dû être fermé de juin 2024 jusqu'au printemps 2025. Heureusement, il a pu rouvrir récemment.</p> <p>Au total, 31'228 consultations ont été enregistrées en 2024, soit environ 3'000 de moins qu'en 2023 (comparaison : 34'273 en 2023 et 45'268 en 2022).</p> <p>Aucun problème majeur de sécurité n'a été signalé dans les dispensaires, mais les déplacements à travers des zones partiellement contrôlées par des bandes armées se sont révélés très difficiles. De plus, Norbert Morel ne peut agir que depuis la République dominicaine, ce qui ne permet pas d'obtenir des informations fiables concernant le personnel, le transport des médicaments, etc.</p> <p>Les transferts d'argent demandent désormais beaucoup plus d'efforts, y compris de la part des banques suisses, afin de garantir que les fonds arrivent effectivement au bon endroit.</p>

	<p>Les comptes annuels 2024 de la fondation présentent une perte de CHF 370'000, malgré une réduction des dépenses due aux fermetures temporaires. Les salaires des collaborateurs ont toutefois continué à être versés sans interruption.</p> <p>En 2024, aucun grand donateur n'a été sollicité. La transparence des explications a été très appréciée et de futures demandes de dons devraient à nouveau être accueillies favorablement dès que la situation en Haïti évoluera positivement.</p> <p>La fortune actuelle de la fondation s'élève à environ CHF 500'000. Avec les avoirs de l'association, cela est suffisant pour permettre la reprise, respectivement l'intensification des activités en Haïti.</p> <p>Ce n'est que récemment que, grâce à un nouveau canal d'information, nous avons heureusement appris que les dispensaires fonctionnent relativement bien et que les patientes et patients peuvent être soignés.</p>
	<p>Rapport du Patenschaft Écoles Béthel</p>
	<p>Christian Antener se présente brièvement ainsi que les Écoles Béthel. Il place sa présentation sous la devise : « une histoire de succès durable ».</p> <p>Résumé de l'année 2024</p> <ul style="list-style-type: none"> • Malgré la situation politique et économique difficile dans la vallée de l'Artibonite, le nombre d'enfants a dépassé les 1'000. • Il est réjouissant de constater qu'autant de filles que de garçons fréquentent l'école. • Grâce à un don important, CHF 22'000 ont pu être transférés. • L'objectif est de maintenir stables les dons de 2024, soit environ CHF 22'000. • Cela permet à 1'000 élèves de fréquenter l'école pendant une année et de recevoir un repas de midi. • Durant la dernière année scolaire, 127'000 repas chauds ont été préparés. • Ce repas, souvent le seul repas chaud de la journée, contribue de manière essentielle à la santé des élèves issus de milieux défavorisés. • 71 enseignants très engagés travaillent dans les écoles Béthel. La sécurité et la garantie des salaires constituent également une motivation supplémentaire. • Résultats aux examens finaux : 31 des 37 participants ont réussi après 9 années de scolarité, ce qui a été célébré lors d'une cérémonie de remise des diplômes.

	<ul style="list-style-type: none"> • Depuis deux ans, ces jeunes ont la possibilité de fréquenter une école professionnelle. • 12 étudiants ont réussi l'examen de philosophie après 13 années d'études et sont ainsi autorisés à poursuivre des études dans une université locale. • Les cérémonies de fin d'études permettent aux enseignants de recevoir la reconnaissance méritée. Elles renforcent également la confiance en soi des enfants et favorisent la cohésion. <p>Christian Antener remercie l'association pour la bonne et agréable collaboration ainsi que pour le soutien apporté. Un remerciement particulier est adressé à Nicole et à Lukretia pour la gestion sérieuse de la comptabilité.</p>
	<p>Comptes annuels 2024</p>
	<p>Nicole Dietschi souligne qu'il est indispensable de garantir que les dons parviennent aux bonnes personnes.</p> <p>Le compte de résultat a été présenté. Lukretia Berchtold y ajoute les remarques suivantes :</p> <p>Environ CHF 50'000 de moins ont été encaissés sous forme de contributions et de dons (aucun appel aux dons n'a été lancé et aucun événement n'a été organisé). Les dépenses sont donc également plus modérées. Les primes d'assurance concernent l'assurance responsabilité des organes de l'association.</p> <p>Il en résulte un excédent de recettes d'environ CHF 89'000. Le bilan a également été présenté et commenté comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'excédent de recettes est affecté aux réserves ; celles-ci ont augmenté pour atteindre CHF 230'000.-. • L'association est exonérée d'impôts (absence de but lucratif), raison pour laquelle cet excédent ne pose aucun problème. <p>Fredy Sidler remercie l'association et explique combien celle-ci est importante pour la collecte de dons.</p> <p>Nicole remercie les donateurs très fidèles de l'association.</p>
	<p>Rapport des réviseurs</p>
	<p>Le travail de Walter Bieri est chaleureusement remercié.</p> <p>Le rapport de révision est pris en considération.</p>

	Approbation des comptes annuels 2024
	Les comptes annuels sont approuvés à l'unanimité.
	Décharge du comité
	Le comité est déchargé à l'unanimité
	Budget 2025
	<p>Les explications suivantes sont données concernant le budget 2025 :</p> <p>Le budget a été établi sur la base d'hypothèses très vagues, car la suite des événements reste incertaine. Une contribution de CHF 0.00 à la fondation a été budgétée.</p> <p>Les avoirs de la fondation et de l'association s'élèvent ensemble à environ CHF 1,2 million.</p>
	Approbation du budget 2025
	Le budget est accepté par 12 voix contre 2, avec 1 abstention.
	Approbation de la cotisation annuelle 2026 (inchangée à CHF 30.-)
	La cotisation annuelle est approuvée à l'unanimité
	Démission de Marianne Kaderli, membre du comité
	Marianne Kaderli est remplacée par Deborah Bächler.
	Election de Deborah Bächler comme membre du comité
	<p>Nicole Dietschi remercie Deborah pour le travail déjà accompli dans l'envoi des convocations à l'assemblée générale.</p> <p>Deborah Bächler est élue à l'unanimité au comité.</p>

	Réélection de la présidente, du comité et de l'organe de révision pour une durée d'un an
	Présidente: Nicole Dietschi Vice-présidente: Rebekka Bachmann Finances: Lukretia Berchtold Administration: Nicole Reber Organe de révision: Consulta AG Tous les membres du comité sont réélus à l'unanimité
	Divers
	Fredy Sidler remercie chaleureusement le conseil de fondation et l'association pour leur travail. En retour, Reto Lindegger remercie Fredy Sidler pour sa disponibilité constante à continuer d'aider discrètement en arrière-plan.
	Nicole Dietschi clôt la séance à 20.20 heures

Bienne, le 1er juillet 2025

La présidente

N. Dietschi

Nicole Dietschi

Rédactrice du procès-verbal

N. Reber

Nicole Reber

2. Rapport annuel 2025 de l'association

A. Introduction – Situation en Suisse

En Suisse, l'**organisation Suisse-Santé-Haïti** (SSH) est constituée **d'une fondation et d'une association** qui œuvrent en étroite collaboration. Toutes les personnes impliquées dans SSH s'engagent bénévolement.

L'association SSH a pour mission de récolter des fonds auprès de donatrices et donateurs, qu'ils soient privés, institutionnels ou issus d'organismes d'utilité publique. Elle ne bénéficie d'aucun soutien étatique, à l'exception de celui de la ville de Bienne. Conformément à ses statuts, l'association met les fonds recueillis à disposition de la fondation SSH, qu'elle a elle-même créée en 2010.

La fondation SSH est chargée de collecter les fonds et de les verser à l'A.J.H.E.B.H., une entité haïtienne constituée localement selon les lois du pays. Ce financement permet d'assurer le fonctionnement de deux centres de santé et d'une maternité dans la vallée de l'Artibonite. Le directeur général est engagé par la fondation SSH, tandis que les autres membres du personnel sont employés par l'A.J.H.E.B.H. Pour un aperçu détaillé des activités en Haïti, veuillez vous référer au rapport annuel de la fondation.

B. L'association

L'association est dirigée par un comité composé des personnes suivantes :

- Nicole Dietschi, présidente
- Rebekka Bachmann, vice-présidente
- Lukretia Berchtold, responsable des finances
- Nicole Reber et Deborah Bächler, administration

Le comité est soutenu par sept membres répartis au sein de groupes de travail selon leurs domaines de compétence :

Sina Zurbrügg, Lukas Klingler, Annouk Dietschi, Sabine Bachmann, Sammie Keller, Christoph Rothenbühler et Dr méd. Mathias Gebauer.

Déborah Bächler a été élue à l'AG 2024 et a rejoint le comité. Elle s'occupe des envois aux donatrices et donateurs. Sinon l'équipe reste stable et la plupart des personnes actives le sont depuis de nombreuses années.

Conformément aux statuts, la 34^e assemblée générale de l'association s'est tenue le 12 juin 2025 au CHB à Bienne. Tous les points à l'ordre du jour ont été acceptés à l'unanimité, hormis l'approbation du budget : 12 personnes l'ont approuvé, 2 personnes l'ont refusé et 1 personne s'est abstenue.

C. Nos donatrices et donateurs

En 2025, notre fichier d'adresses compte 1'860 entrées, dont 191 membres.

Nous tenons à exprimer notre profonde reconnaissance à toutes celles et ceux qui nous soutiennent fidèlement. Sans leur confiance et leur générosité, notre travail sur le terrain ne serait tout simplement pas possible.

D. Finances

En 2025, l'association a récolté CHF 68'908.35 de dons. Ce montant, inférieur d'environ CHF 22'600.– à celui de l'année précédente, s'explique notamment par la suspension de nos

traditionnels appels aux dons : celui de fin d'année 2024 ainsi que celui adressé à nos membres en juin 2025 à l'occasion de l'assemblée générale.

Malgré cette baisse des recettes, nous avons transféré un montant de CHF 100'000.– sur les comptes de la fondation.

Les finances de l'association demeurent toutefois solides. Nous disposons en effet d'un capital de CHF 349'535.– ainsi que de CHF 275'660. – répartis sur différents comptes.

Nos comptes sont révisés gracieusement par la fiduciaire **Consulta AG**, à Täuffelen-Gerolfingen. Nous remercions chaleureusement **Monsieur Bieri** pour son précieux engagement.

E. Situation sur place

La situation sur place demeure tout aussi critique qu'en 2024. Malgré ce contexte extrêmement difficile, nos centres de santé ont pu rester ouverts, bien qu'ils fonctionnent à un rythme réduit. Les deux cliniques fixes restent toutefois fermées. Ce sont les agent·e·s de santé mobiles qui sillonnent la zone de desserte afin d'aller à la rencontre des populations vivant dans les secteurs les plus isolés.

Nos centres de santé se situent dans l'une des régions les plus touchées d'Haïti après la capitale, Port-au-Prince. Deux puissants groupes armés y font régner la terreur, poussant une partie de la population à prendre la difficile décision d'abandonner son domicile pour chercher refuge ailleurs.

Cette insécurité a également des répercussions directes sur nos centres de santé, tant au niveau des patient·e·s que de notre personnel. Craignant de tomber dans des guets-apens lors de leurs déplacements, de nombreuses personnes préfèrent rester chez elles et renoncent parfois à se rendre dans nos structures de soins. De notre côté, plusieurs collaboratrices et collaborateurs ont choisi de quitter la région afin de trouver des conditions de vie un peu plus sûres dans une autre partie du pays, voire à l'étranger. Pour plus de détails, voir le rapport annuel de la fondation.

F. Message de la présidente

Dans mon rapport annuel 2024, je qualifiais cette année d'*annus horribilis*. Malheureusement, 2025 ne s'annonce guère meilleure, et je pourrais reprendre presque mot pour mot ce que j'écrivais alors : « Confrontés à une crise politique, sécuritaire, humanitaire et économique sans précédent, il devient de plus en plus difficile de poursuivre notre mission dans des conditions acceptables. »

À ces difficultés s'ajoute désormais une complication majeure : les transferts d'argent vers Haïti deviennent toujours plus complexes. Les banques suisses se montrent de plus en plus réticentes à effectuer ces opérations et les exigences en matière de garanties ne cessent de se renforcer.

Face à cette situation, la fondation et l'association se sont interrogées à plusieurs reprises sur la faisabilité de notre engagement et sur l'avenir de notre soutien. Le dilemme déjà évoqué l'an dernier — arrêter ou continuer — reste entier. Pourtant, nous ne pouvons nous résoudre à abandonner. Les fonds sont disponibles sur nos comptes, ici en Suisse, et la fermeture de nos centres signifierait que près de 50'000 personnes — probablement un peu moins aujourd'hui en raison de l'exode massif de la population — se retrouveraient sans aucun accès aux soins. Cette perspective m'est extrêmement douloureuse, d'autant plus que, malgré tout, les structures continuent de fonctionner.

Fin 2025, le conseil de fondation a donc décidé de poursuivre encore une année ses efforts afin de mettre en place une gestion des centres de santé à la fois stable et acceptable. Pour cela, nous devons trouver une personne de confiance, établie dans la région de nos centres, capable d'en assurer la gestion. Une tâche particulièrement délicate alors qu'il nous est impossible de nous rendre sur le terrain.

Malgré ces défis, je reste profondément engagée envers notre mission et envers la population que nous soutenons. Les pistes qui se dessinent aujourd'hui semblent porteuses d'espoir et réalistes.

Fidèle à mon tempérament à la fois positif et lucide, je veux croire que nous parviendrons à surmonter ces difficultés.

La Neuveville, le 14 mai 2026

N. Dietschi

Nicole Dietschi
Présidente de l'association SSH

3. Comptes de résultats 2025

Association suisse-santé-haïti

Erfolgsrechnung 2025 - Compet de résultat 2025

auf den 31. Dezember 2025 / au 31 décembre 2025

Rechnung compte 2025	Budget 2025	Rechnung compte 2024	<u>Actif</u>
2.490,00	4.000,00	4.140,00	Contributions des membres
66.418,35	50.000,00	87.407,50	Contributions de donations
0,00	0,00	0,00	Recettes manifestations
94,66	600,00	652,60	Intérêts
0,00	0,00	0,00	Autres recettes
<u>69.003,01</u>	<u>54.600,00</u>	<u>92.200,10</u>	Total des recettes
			<u>Charges</u>
derärzte/-innen	0,00	0,00	Salaires, charges sociales, frais de voyages pédiatres
	0,00	0,00	Salaires du pédiatre en chef HAS
100.000,00	0,00	0,00	Contribution SSH
0,00	0,00	0,00	Charges manifestations
2.216,05	3.000,00	1.902,55	Service de tiers
315,89	400,00	389,75	informatique
242,00	450,00	245,10	Imprimées et frais de bureau
111,65	100,00	68,15	Frais CCP, banque
0,00	50,00	6,40	Frais RaiseNow (Twint)
131,25	130,00	131,25	Assurance responsabilité civile
300,00	300,00	300,00	Contribution Plate-form Haïti de Suisse
0,00	0,00	0,00	Contribution Medicus Mondii
<u>103.316,84</u>	<u>4.430,00</u>	<u>3.043,20</u>	
	50.170,00	89.156,90	
-34.313,83			

4. Bilan

Association suisse-santé-haïti

Bilanz / Bilan

auf den 31. Dezember 2025 / au 31 décembre 2025

Rechnung compte 2025	Rechnung compte 2024	Actif
323.467,54	198.055,31	Compte de chèque postal
248.942,84	258.757,86	BCBE compte de l'association
202.647,92	202.553,26	BCBE compte d'épargne
0,00	0,00	Créances
0,00	0,00	Actifs de régularisation
<u>775.058,30</u>	<u>659.366,43</u>	
		Passif
0,00	0,00	Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services
160.131,25	0,00	Passifs de régularisation
230.000,00	230.000,00	Réserve dispensaires
28.535,22	38.660,77	Parrainage école Béthel
7.000,00	7.000,00	Provision frais de bureau
s) <u>349.391,83</u>	<u>383.705,66</u>	Capital propre (après comptabilisation du résultat)
<u>775.058,30</u>	<u>659.366,43</u>	

5. Rapport des réviseurs de comptes

Consulta AG

Treuhand und Steuerberatung
Hauptstrasse 9, Postfach 191, 2575 Gerolfingen
Telefon 032 322 20 57 / 032 322 50 22
E-Mail: info@consulta.ch

An die Generalversammlung dem
Verein Suisse-Santé-Haïti
Robert Walser-Platz 7
2503 Biel/Bienne

Bericht des Wirtschaftsprüfers an die Generalversammlung dem Verein Suisse-Santé-Haïti, Robert Walser-Platz 7, 2503 Biel/Bienne

Sehr geehrte Damen und Herren

Auftragsgemäss haben wir eine Review der Jahresrechnung (Bilanz und Erfolgsrechnung) des Verein Suisse-Santé-Haïti für das am 31.12.2025 abgeschlossene Geschäftsjahr vorgenommen.

Für die Jahresrechnung ist der Vorstand verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, aufgrund unserer Review einen Bericht über die Jahresrechnung abzugeben.

Unsere Review erfolgte nach dem Schweizer Prüfungsstandard 910. Danach ist eine Review so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden, wenn auch nicht mit derselben Sicherheit wie bei einer Prüfung. Eine Review besteht hauptsächlich aus der Befragung von Mitarbeiterinnen und Mitarbeitern sowie analytischen Prüfungshandlungen in Bezug auf die der Jahresrechnung zugrunde liegenden Daten. Wir haben eine Review, nicht aber eine Prüfung, durchgeführt und geben aus diesem Grund kein Prüfungsurteil ab.

Bei unserer Review sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung nicht Gesetz und Statuten entspricht.

Täuffelen-Gerolfingen, 18. Mai 2026

Consulta AG
2575 Täuffelen-Gerolfingen



Walter Bieri
Revisor

Eingetragen im Revisionsregister
RAB-Register-Nr. 500125

6. Budget

suisse-santé-haïti

Budget 2026

<u>Budget 2026</u>	<u>Budget 2025</u>	<u>Rechnung Compte 2025</u>	<u>Recettes</u>
4.000,00	4.000,00	2.490,00	Contributions des membres
80.000,00	50.000,00	66.418,35	Contributions et donations
8.000,00	0,00	0,00	Recettes manifestations
100,00	600,00	94,66	Intérêts
0,00	0,00	0,00	Autres recettes
<u>92.100,00</u>	<u>54.600,00</u>	<u>69.003,01</u>	Total des recettes
			Charges
0,00	0,00	0,00	Salaires, charges sociales, frais de voyages pédiatres
0,00	0,00	0,00	Salaires du pédiatre en chef HAS
100.000,00	0,00 *	100.000,00	Contribution SSH
3.000,00	0,00	0,00	Charges manifestations
2.500,00	3.000,00	2.216,05	Services de tiers
600,00	400,00	315,89	informatique
300,00	450,00	242,00	Imprimés et frais de bureau, frais de port
100,00	100,00	111,65	Frais CCP et banque
50,00	50,00	0,00	Frais RaiseNow (Twint)
230,00	130,00	131,25	Assurance responsabilité civile
300,00	300,00	300,00	Contribution Plate-forme Haïti de Suisse
0,00	0,00	0,00	Contribution Medicus Mundi
<u>107.080,00</u>	<u>4.430,00</u>	<u>103.316,84</u>	Total des charges
	50.170,00		Excédent de recettes
-14.980,00		-34.313,83	Excédent de charges